

 **DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL**

**Critérium Espoir
U10 - U11
Saison 2018-2019**



 **DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL**

Sommaire

- 1 • *Introduction*
- 2 • *Règlementation du Critérium Espoir U10 & U11*
- 3 • *Modalités administratives du Critérium Espoir*
- 4 • *Calendrier de la saison*
- 5 • *Organisation du Critérium Espoir*
- 6 • *Journées Interdistricts U11*
- 7 • *La Technique*
- 8 • *Questions diverses*



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Introduction

Contexte de la création du dispositif

- Initiative de la LPIFF
- Volonté de proposer une pratique homogène à nos clubs afin de tendre à réduire les écarts de scores sur les rencontres.
- Proposer des rencontres interdistricts afin de proposer une alternative aux rencontres disputées « hors dispositifs » officiels.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Objectifs

Pour les joueurs :

Contribuer à leur progression individuelle et collective, sans omettre la notion de plaisir. En effet, le joueur pour progresser a besoin de motivation, qu'il trouve notamment plus facilement lorsqu'il est contraint de s'adapter à une adversité plus relevée. Il doit alors anticiper et exécuter des gestes techniques (faire des choix, et si possible les bons) plus rapidement dans un espace plus restreint, car sous la pression d'un ou plusieurs adversaires ; donc la difficulté s'amplifie.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Objectifs

Pour le Club :

Tout club structuré ou souhaitant le devenir à l'avenir, se doit de concevoir un projet club cohérent. Il doit, si possible, proposer une pratique dissociée par année d'âge et tendre à mettre en place les « conditions idéales » à la progression et l'épanouissement individuels, et collectifs du joueur. Pour cela, les clubs doivent tendre à proposer des conditions d'entraînement et de rencontres favorisant cette progression. Mais également, proposer une structure d'encadrants qualifiés, formés ou en formation, constituée au minimum d'un(e) éducateur (trice) et d'un(e) dirigeant(e) par équipe, chargés d'inculquer les valeurs du football et du club et les savoir-faire footballistiques.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Objectifs

Pour l'Éducateur :

Confrontées à plus d'adversité chaque week-end, l'Éducateur devra faire progresser le niveau de jeu produit par son équipe ; aussi bien sur le plan technique, que tactique sans oublier de cultiver la cohésion et l'esprit de groupe essentiel à cette âge pour obtenir l'adhésion de ses joueurs.

L'Équipe devra apporter des réponses aux difficultés rencontrées et ne pas se reposer sur ses acquis.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

RÉGLEMENTATION DU CRITÉRIUM ESPOIR



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation

- ❖ Disposer d'un effectif suffisant (**16 licenciés U10 + 16 licenciés U11**) pour constituer 1 équipe U 10 et 1 équipe U 11.
- ❖ Disposer d'un terrain disponible à 10 h 45 en tenant compte de vos demandes d'alternance.
- ❖ Accepter le principe de déplacements plus importants.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation Encadre

- ❖ Disposer d'un(e) dirigeant(e) licencié(e) par équipe
- ❖ Disposer pour encadrer l'équipe U11 :
1 Educateur, licencié « Educateur Fédéral », diplômé du C.F.F.1, ou anciennement diplômé de l'Initiation 1^{er} niveau, présent sur les rencontres.
- ❖ Disposer pour l'équipe U10 :
1 Animateur, licencié « Animateur », attesté du C.F.F.1 module U11, présent sur les rencontres.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation (suite)

Toute absence d'éducateur suffisamment diplômé sur la feuille de match sera sanctionnée.

Au-delà de 2 absences non excusées (4 absences au total sur la saison dont 2 excusées au minimum) d'éducateur suffisamment diplômés sur la saison, la Commission sera susceptible de ne pas vous reprendre sur le dispositif la saison suivante.

La Commission pourra excuser une absence par phase à condition que le motif de l'absence soit justifié et qu'elle ait été prévenue soit sur la feuille de match, soit par un email envoyé au D.Y.F. dans les 24 au plus tard suivant la rencontre.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation (suite)

Arbitrage au centre effectué par un Jeune Arbitre Fédéral ou un adulte licencié FFF, formé sur la saison en cours. Arbitrage Assistant : un licencié FFF U13 minimum par équipe formé aux lois du jeu, via le support fourni aux clubs (clé USB ou lien de téléchargement) en début de saison.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

PROCESSUS DE FORMATION & DE CERTIFICATION DE VOS ARBITRES

Prérequis : public âgé de 14 ans révolus licencié

**FORMATION INTERNE (Support fourni)
+ CERTIFICATION**

(inclus formation complémentaire théorique)

**Pas de dates définies pour le moment.
Club volontaire pour accueillir, n'hésitez pas à vous
manifester...**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

FORMATION INTERNE

Aux Lois du Jeu



⇒ Support de formation
Numérique disponible via un
lien de téléchargement
envoyé par email



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation (fin)

- 7 joueurs minimum par équipe.
- 4 suppléants maxi par équipe.

Sur classement

- ✓ 3 U9 par équipe U10
- ✓ Les U11F peuvent jouer avec les U10

- ✓ 3 U10 par équipe U11
- ✓ Les U12 F peuvent jouer avec les U11 uniquement.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

**Le protocole de courtoisie
est un dispositif éducatif.**

**Tout encadrant (éducateur, dirigeant) a le devoir,
la responsabilité, de transmettre des valeurs
(P.R.E.T.S.) à ses joueurs.**

Le respect de ses adversaires d'un jour
est une de ces valeurs essentielles !

Nous comptons donc sur vous tous
pour être digne de la fonction !

En encadrant la pratique du football du monde amateur au très haut niveau de la sélection nationale, la FFF garantit le respect par tous des valeurs qu'elle promeut

P L A I S I R
de jouer, de regarder, d'encadrer

R E S P E C T
de l'adversaire, des différences

E N G A G E M E N T
sportif comme bénévole

T O L É R A N C E
envers les autres, mais aussi envers les évolutions de la société

S O L I D A R I T É
dans la pratique du sport d'équipe comme dans la relation entre les mondes amateur et professionnel

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

PROTOCOLE DE COURTOISIE U 6 À U 13

AVANT LE MATCH
 LES EDUCATEURS DES 2 EQUIPES ET LEURS JOUEURS SE RÉUNISSENT AU CENTRE DU TERRAIN AUTOUR DE L'ARBITRE.
 ILS SE SERRENT LA MAIN ET SE SOUHAITENT « BON MATCH ».

PENDANT LE MATCH
 LAISSONS JOUER LES ENFANTS.
 AIDONS LES ARBITRES.
 QU'ILS CONTRIBUENT A L'APPRENTISSAGE DES ENFANTS.
 RESPECTONS LEURS CHOIX ET L'ESPRIT SPORTIF.

APRES LE MATCH
 JOUEURS, ENCADREMENT ET ARBITRES SE RÉUNISSENT AU CENTRE DU TERRAIN.
 ILS SE SERRENT LA MAIN ET SE FELICITENT MUTUELLEMENT « MERCI POUR CE BON MATCH ».

PROTOCOLE A METTRE EN PLACE CHAQUE SAMEDI SUR LES TERRAINS YVELINOIS

Football Animation

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL


PROTOCOLE DE COURTOISIE U 6 À U 13

AVANT LE MATCH
 LES EDUCATEURS DES 2 EQUIPES ET LEURS JOUEURS SE RÉUNISSENT AU CENTRE DU TERRAIN AUTOUR DE L'ARBITRE.
 ILS SE SERRENT LA MAIN ET SE SOUHAITENT « BON MATCH ».

PENDANT LE MATCH
 LAISSONS JOUER LES ENFANTS.
 AIDONS LES ARBITRES.
 QU'ILS CONTRIBUENT A L'APPRENTISSAGE DES ENFANTS.
 RESPECTONS LEURS CHOIX ET L'ESPRIT SPORTIF.

PROTOCOLE A METTRE EN PLACE CHAQUE SAMEDI SUR LES TERRAINS YVELINOIS

Football Animation



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

**APRES
LE MATCH**

JOUEURS, ENCADREMENT
ET ARBITRES SE RÉUNISSENT
AU CENTRE DU TERRAIN.

ILS SE SERRENT LA MAIN
ET SE FELICITENT
MUTUELLEMENT
« MERCI POUR CE BON
MATCH ».

**PROTOCOLE A METTRE EN PLACE
CHAQUE SAMEDI
SUR LES TERRAINS YVELINOIS**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

MODALITÉS ADMINISTRATIVES








DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Feuille de Match Informatisée

Informations importantes

- **Création de votre accès footclubs**
Voir avec votre secrétariat - Nouveau dispositif, donc les équipes doivent être déblouées!
- **Sauvegarde de vos identifiants**
Changement tous les 6 mois



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Feuille de Match Informatisée

Informations importantes

- **Préparation de vos rencontres**
*Le vendredi midi pour le club visiteur -
Synchronisation samedi midi pour le club accueillant*
- **Utilisation de la tablette le jour J**
Spécificités Espoir - Observations d'après match
- **Transmission des informations**
Synchronisation - Transmission



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Feuille de Match Informatisée

Règlementation : Annexe 11 RS DYF

Si sur une période de 3 mois
Non utilisation de la F.M.I.

Non-utilisation de la F.M.I. (par équipe)	Sanctions
1 ^{ère} non-utilisation	Avertissement + amende de 30€
2 ^{ème} non-utilisation	Amende de 100 €
3 ^{ème} non-utilisation, et au-delà	Match perdu par pénalité au club fautif, le club adverse conservant le bénéfice des points et des buts acquis sur le terrain



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Feuille de Match Informatisée

Formation F.M.I.

Jeudi 27 septembre à 18h30
Siège du District

Inscrivez vos dirigeants



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Modalités administratives

- ❖ Pour toute demande (**modifications horaires, lieux etc.**), merci d'adresser un courrier officiel (@lpiff.fr) à la Commission Football Animation, **au plus tard le lundi qui précède avant 12h00.**
- ❖ En cas de disfonctionnement de la FMI, une feuille de match (non informatisée) devra être utilisée et retourner par scan (procédure particulière) ou par courrier, **avant le mardi 12h00.**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

CALENDRIER DE LA SAISON

PHASE 1

21-sept	Ven S	Réunion Phase 1
22-sept		INTERCLUBS
28-sept	Ven S	
29-sept		J1 - Phase 1
06-oct		J2 - Phase 1
13-oct		J3 - Phase 1
20-oct	VS	Rencontre U11 Interdistricts
21-oct	VS	
27-oct	VS	FORMATION DIRIGEANTS U11
03-nov	VS	
04-nov	VS	
10-nov		J4 - Phase 1
17-nov		Challenges U10 & U11 (J1)
24-nov		J5 - Phase 1
01-déc		J6 - Phase 1
08-déc		J7 - Phase 1
15-déc		Rencontres U11 Interdistricts FORMATION DIRIGEANTS FOOTBALL ANIMATION

PHASE 2

12-janv	Sam	Réunion Phase 2
13-janv	Dim	
19-janv		J1 - Phase 2
20-janv	Dim	
26-janv		J2 - Phase 2
02-févr		Challenges U10 & U11 (J2)
09-févr		J3 - Phase 2
16-févr		Rencontres U11 Interdistricts
23-févr	VS	
16-mars		J4 - Phase 2
23-mars		J5 - Phase 2
30-mars		Challenges U10 & U11 (J3)
06-avr		J6 - Phase 2
13-avr		Rencontres U11 Interdistricts
20-avr	Pâq./VS	
11-mai		J7 - Phase 2
18-mai		Challenges U10 & U11 (J4)
25-mai		Rencontres U11 Interdistricts
30-mai	Ass	
01-juin		
08-juin		
10-juin	Pent.	
15-juin		Finale Régionale Challenge U11



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réunion Intermédiaire : semaine du 12/01/2019
(définir le jour et l'horaire)

Objectifs :

- ❖ Bilan 1^{ère} Phase (niveau de jeu, état d'esprit sur les rencontres...)
- ❖ Diffusion calendrier 2^{ème}
- ❖ Travail participatif de réflexion sur les évolutions envisagées pour la saison prochaine :
 - Evolutions règlementaires (obligation encadrement, arbitrage...)
 - Evolution du calendrier, des différentes phases ;
 - Evolution défis techniques...



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

ORGANISATION DU CRITERIUM





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

CONSTITUTION DES POULES Répartition des Equipes en 1ère phase

16 Clubs engagés (1Eq. U10 & 1Eq. U11)

1ère phase de brassage : 7 journées

- 2 poules constituées de 8 équipes
- Répartition géographique



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

CONSTITUTION POULES

POULE A	POULE B
BAILLY NOISY SFC	FONTENAY FLEURY AS
CARRIERES S/S US	GUYANCOURT ES
CONFLANS FC	MONTIGNY LE BX AS
HOUILLES AC	PLAISIROIS FO
MANTOIS 78 FC	RAMBOUILLET FC
MONTESSEON US	TRAPPES ES
PARIS SAINT GERMAIN FC	VELIZY ASC
POISSY AS	VOISINS FC

**DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL****CONSTITUTION DES POULES****Répartition des Equipes en 2^{ème} Phase****16 Clubs engagés****(1Eq. U10 & 1Eq. U11)****2^{ème} phase de niveau : 7 journées****2 poules constituées de 8 équipes :*****Poules : Niveau 1 & Niveau 2*****en tenant compte uniquement du classement
de la phase 1 des équipes U11****DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL****Journées Interdistricts U11****5 journées****20/10 – 15/12 – 16/02 – 13/04 – 25/05**

- Uniquement pour les équipes U11
- Rencontres face à des équipes des départements limitrophe aux Yvelines (91-92-95)
- Phase 1 : Formules plateaux à 4 équipes
- Phase 2 : Formule à 2 équipes



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Journées plateaux U10

3 journées

20/10 – 13/04 – 25/05

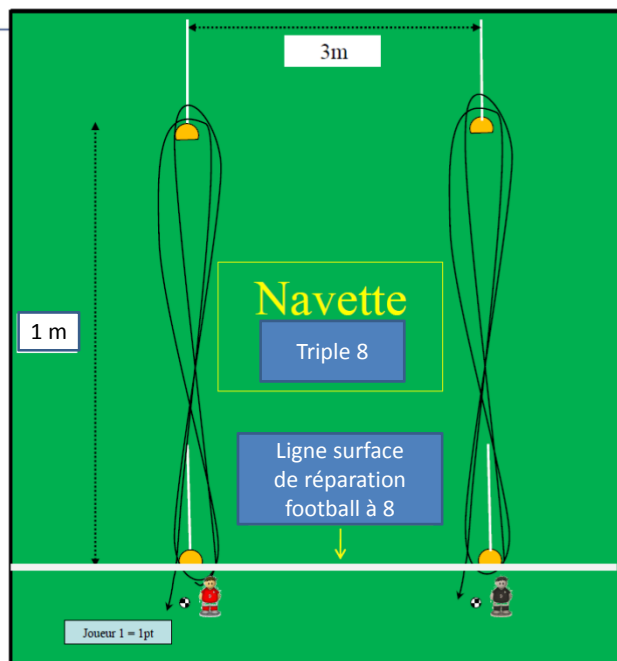
Les 16 Equipes U10 engagés dans le critérium sont associées sur 3 des 5 journées Interdistricts pour effectuer des journées de plateaux à 4 équipes :

Rencontres formule Plateau avec 4 équipes U10 sur un même site tenant compte du classement.

Fonctionnement:

Rappel principe:

- ✓ Participation des 12 joueurs.
- Si équipe incomplète → un ou plusieurs joueur(s) est(sont) désigné(s) par l'éducateur adverse avant le début de l'épreuve et participe(nt) à 2 défis (sauf les Gardiens de but).
- ✓ il ne s'agit pas d'un relais
Chaque joueur réalise le parcours face à un joueur de l'équipe adverse,
Joueur qui arrive le 1^{er} (ballon arrêté derrière la ligne) = 1pt pr son équipe...etc...
- ✓ départ à droite ou gauche
ballon arrêté
- ✓ si un constri tombe = point à l'équipe adverse
- ✓ l'équipe qui a le plus de pts gagne le défi





PLATEAUX CHALLENGES U 10 / U 11

Plateaux Challenge U10

1 équipe par club

- ⇒ Pas de finalité régionales.
- ⇒ Plateau final départemental

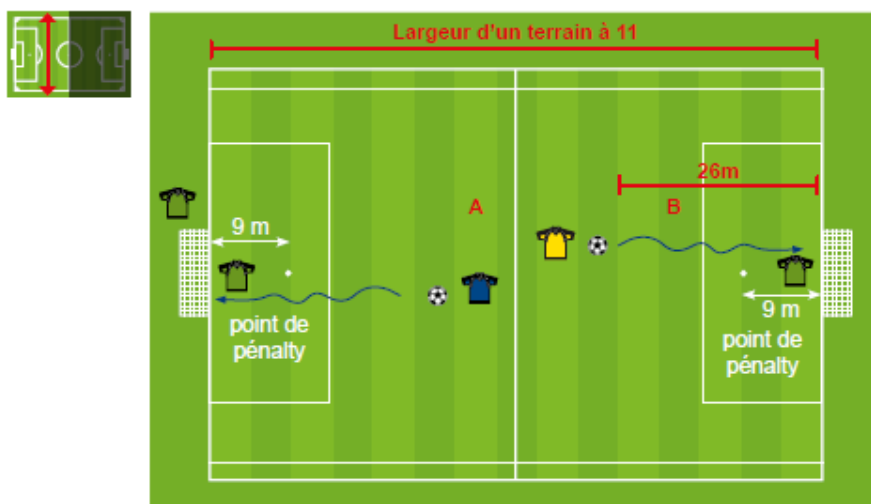
Plateaux Challenge Régional U11

1 équipe par club

- ⇒ Qualification de 2 équipes pour la Finale Régionale

Épreuve Technique « Plateaux Challenge »

ORGANISATION DES 1 C 1 AVEC LES GARDIENS Challenge DYFOOT



LOIS DU JEU

LES LOIS DU JEU U11

Un football façonné pour les jeunes ...

Pas de modification Questions ?

Temps de jeu
Formule Petites et 6/7 : Alternance de mi-temps, de jeu et de repos.
Participation de tous les joueurs à au moins 50% du temps de jeu.
Évaluation indépendante du respect des temps de jeu minimum / enfant.

Coup franc
Directe ou indirecte suivant l'infraction commise.
Adversaire(s) à 6 mètres / Suppression du coup de pied de pénalité.

Coup d'arrêt
Interdiction de marquer directement, adversaire(s) à 6 mètres.
L'engagement dans le zone des 13 mètres.

Hand-jet
Distance à la main ou au pied ballon au sol / Pas de volée au 1/2 volée.
Si infraction coup franc indirect normal perpendiculairement à la ligne des 13 mètres (pour adversaire).

Passes volantes au gardien de but
Interdiction de se saisir de ballon à la main sur une passe de pied.
Appliquer la règle de football à 11.

Coup de pied de but
Si infraction coup franc indirect normal perpendiculairement à la ligne des 13 mètres (pour adversaire) : à 9 mètres du but.
Ballon placé à 1 mètre à droite ou à gauche du point de réparation.

Consignes
- Gardien de but : ne peut pas toucher le ballon.
- Coup franc : adversaire sur terrain de gardien.
- Coup de pied de but : adversaire dans la zone des 13 mètres.

Consignes
- Couvrir le cercle des 17 Lignes du jeu F4 pour contrôler le linteau des filets et assurer une couverture en ligne direct ou indirecte.
- Favoriser la construction de jeu depuis l'arrière en intégrant à la main.
- Le coup de pied de but doit être exécuté perpendiculairement par le gardien de but.

Zone Technique Obligatoire

ESPACES DE JEU

(1/2 terrain à 11)

Zone technique U11/U13
de part et d'autre du but à 11 (1 à 5 m)
2 accompagnateurs licenciés

26 m
9 m
13 m

1 m
10 m

Zone centrale (entre les 2 terrains) réservée exclusivement aux Joueurs « arbitres assistants »
Obligation : Parents derrière la main courante ou à 5 mètres des lignes du terrain
Campagne de sensibilisation à venir !



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

TECHNIQUE



**Le Même temps de jeu pour Tous !
Un Droit pour les Enfants...
Un Devoir pour les Educateurs !**

TOLÉRANCE SOLIDARITÉ PLAISIR ENGAGEMENT

GUIDE INTERACTIF DU FOOTBALL DES ENFANTS



Ce PDF est DYNAMIQUE :
vous pouvez naviguer
en cliquant sur
les boutons présentant
cette icône.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE
Développement et animation des pratiques



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Merci de votre Attention



COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019

**Le Même temps de jeu pour Tous !
Un Droit pour les Enfants...
Un Devoir pour les Educateurs !**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Contacts :

Secrétariat Football Animation

Alexandre OGEREAU: 01 80 92 80 22

Email : administration@dyf78.fff.fr

Département Technique

Franck BARDET – CTD DAP :

01 80 92 80 30 / 06 74 35 43 51

Email : administration@dyf78.fff.fr

**L'Adresse du Site Internet
est toujours**

<http://dyf78.fff.fr>